

PROCES-VERBAL
de
l'assemblée du Ski Club Otary concernant l'année 2020-2021

Compte tenu des événements liés à la pandémie du Coronavirus et des mesures sanitaires imposées par le Conseil Fédéral, l'assemblée générale du ski club a eu lieu le 30 avril 2021. En raison des mesures de précautions édictées, l'assemblée ne pourra toutefois pas se tenir physiquement. Le comité a prévu une alternative sous forme d'un vote par correspondance. Cette solution est prévue par le Conseil Fédéral dans l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le COVID-19 du 13 mars 2020.

Pour cette raison, le Président Florian Pochon et la membre Céline Doudin se sont réunis afin de procéder au dépouillement des votes par correspondance.

Nombre de bulletin de vote retournés 45

1. Acceptez-vous le procès-verbal de l'AG du ski club Otary du 28 novembre 2019 ?
Résultat : 45 oui 0 non

2. Acceptez-vous les comptes de la saison 2019 – 2020 et ainsi en donner décharge à la caissière ?
Résultat : 45 oui 0 non

3. Acceptez-vous le rapport des vérificatrices de comptes ?
Résultat : 45 oui 0 non

4. Acceptez-vous de libérer Sophie de son poste de secrétaire et de la remplacer par Géraldine Mory-Ducry ?
Résultat : 45 oui 0 non

Pour le comité

Le Président
Florian Pochon

F. Pochon

Membre du comité
Céline Doudin

C. Doudin

Corcelles, le 6 mai 2021